



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

NOUVELLE STRATEGIE 50

31 DECEMBRE 2014

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

NOUVELLE STRATEGIE 50

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politiques d'investissement	7

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	11
Bilan Passif	13
Hors Bilan	14
Compte de résultat	15

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	16
Evolution de l'actif net	19
Complément d'information 1	20
Complément d'information 2	21
Ventilation par nature des créances et dettes	22
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	23
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	24
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	25
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	26
Affectation du résultat	27
Résultats et autres éléments	29
Inventaire	30
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	32

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

CLASSIFICATION

Diversifié

OPCVM d'OPC : Moins de 10 % de l'actif net

OBJECTIF DE GESTION

Nouvelle stratégie 50 est un FCP dont l'objectif de gestion est d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille diversifié selon des critères éthiques et de développement durable. La gestion vise à surperformer son indicateur de référence composé de 60 % de l'indice MSCI EMU Net Total Return et de 40 % de l'indice monétaire (Eonia). Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds.

INDICATEUR DE REFERENCE

La gestion du fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence ; des comparaisons à l'indice composite (60 % MSCI EMU Net Total Return et 40 % Eonia) restent cependant possibles à long terme. Le MSCI EMU Net Total Return est un indice composite publié par Morgan Stanley qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone euro et comprend une centaine de valeurs (consultable sur www.msci.com). Le MSCI EMU NTR est calculé dividendes réinvestis.

Ticker Bloomberg : MSDEEMUN.

L'Eonia est le taux moyen au jour le jour sur le marché interbancaire en euro. Il correspond à la moyenne pondérée de toutes les transactions effectuées entre les principales banques de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne (consultable sur www.euribor.org).

Ticker Bloomberg : EONCAPL7.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

La répartition entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires,...) varie en fonction des anticipations du gérant. Elle est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits,...). Notre approche repose sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds et s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés.

Meeschaert Asset management utilise en complément des d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, les notations sociales et environnementales de Vigéo dans son process de gestion et les recommandations de Proxinvest, dans le cadre de sa politique de vote.

Les principaux critères d'analyse des entreprises sont :

- Les politiques sociales ;
- La qualité de la présence dans les pays en développement ;
- Les politiques environnementales ;
- La gouvernance ;
- Le respect des droits de l'Homme ;
- Les relations nouées avec l'ensemble des parties prenantes (clients, fournisseurs, communautés locales, sociétés civiles, actionnaires...).

Ces éléments sont complétés par une analyse interne réalisée par Meeschaert Asset Management qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable.

Sur la partie investie en actions, le fonds recherche des titres dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalués par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance. Les critères retenus sont selon les cas, en particulier la valeur d'actif, le rendement, la croissance, la qualité des dirigeants.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions :

Le fonds investit directement en actions ou par l'intermédiaire d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle de toute classification « actions ». La part actions pourra évoluer entre 0 % et 100 % de l'actif net et sera composée majoritairement de valeurs de la zone euro. La gestion peut, à hauteur maximum de 50 % de l'actif net, être élargie aux actions des pays hors zone euro (dont 10 % maximum dans les pays émergents).

La gestion pourra concerner les moyennes et grandes capitalisations.

Titres de créances, instruments monétaires :

Le fonds investit directement ou par l'intermédiaire d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La sélection des obligations convertibles et des TCN se fera exclusivement à travers une analyse interne, sans recours aux agences de notation. Les produits de taux pourront dans la limite de 20 % de l'actif net, concerner des produits de notation inférieure à BBB- (ou jugée équivalente par la société de gestion) et / ou non notés (notation composite Standard & Poor's ou équivalent Moody's).

Aucune contrainte n'est imposée sur la durée, la sensibilité et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis.

Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

L'investissement en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, s'effectuera en OPC de toute classification dans la limite de 10 % de l'actif net.

Le fonds se réserve aussi la possibilité d'investir dans des OPCVM/FIA dits « High Yield », investissant dans des pays émergents.

Instruments dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés ;
- ◆ Organisés ;
- ◇ De gré à gré ;

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Actions ;
- ◆ Taux ;
- ◆ Changes ;
- ◇ Crédit ;
- ◇ Autres risques (à préciser) ;

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

- ◆ Couverture ;
- ◆ Exposition;
- ◇ Arbitrage ;
- ◇ Autres natures ;

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures ;
- ◆ Options ;
- ◇ Swaps ;
- ◇ Change à terme ;
- ◇ Dérivés de crédit ;
- ◇ Autres natures (à préciser) ;

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture du risque de taux ;
- ◇ Couverture du risque de crédit ;
- ◆ Couverture du risque actions ;
- ◆ Couverture du risque de change ;
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions et changes ;
- ◇ Autre stratégie

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque de taux, d'actions ou de change ou reconstituer une position synthétique.

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêts ou de change sont utilisées pour protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux d'intérêts ou une baisse de la devise ou reconstituer une position synthétique.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

La somme de ces engagements est limitée à 100 % de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés :

Néant sauf bon de souscription dans la limite de 10 % de l'actif net et obligations convertibles ou échangeables jusqu'à 100 % de l'actif net.

Dépôts :

Néant.

Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, le FCP peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant.

Méthode de suivi du risque global : L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant, s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :**Risque lié à la gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque action :

Le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de change :

Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affectée selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

Risque de taux :

Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux se resserrent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque liés aux obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque notation High Yield :

Risque qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation inférieure à BBB- par les agences de notation ou qui correspond à ce classement. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux dérivés :

Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents :

Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection : Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

5 ans

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

Xavier Lhote

2 – Politique d'investissement

2014 aura été une année complexe sur les marchés d'actions européennes très loin des anticipations du consensus. Le MSCI Euro aura finalement terminé l'année à + 2,27 % après avoir connu des variations de +/- 10 % sur des séquences très rapides. 2014 marque dès lors le grand retour de la volatilité.

Les investisseurs débutent 2015 sur une note optimiste en ce qui concerne les perspectives économiques. La croissance anticipée est certainement moins forte en Chine et dans les pays émergents, mais elle s'annonce plus dynamique ailleurs, comme aux Etats-Unis alors en plein redressement économique. Il y a donc une sorte de transition entre les régions contributrices à la croissance mondiale. Les indicateurs de climat des affaires ont d'ailleurs repris une tendance haussière depuis quelques mois, notamment en zone euro. La sortie du double dip semble se confirmer.

Au sein de cette ambiance positive persistent des éléments d'incertitudes comme l'évolution de la politique monétaire de la FED suite au changement de sa présidence, avec l'arrivée de Janet Yellen, et aux signes d'amélioration de l'économie américaine. La communication de la FED est alors en passe de devenir le fil conducteur de l'évolution des marchés sur l'ensemble de l'année. Dans ce contexte, la gestion est restée prudente en conservant un volant de liquidités afin de pouvoir saisir des opportunités.

L'embellie de début d'année aura été de courte durée. Progressivement mais sûrement la volatilité fait son retour sur les marchés d'actions européennes. Les facteurs sont multiples. Comme en juin 2013, les marchés financiers émergents montrent des signes de craquement, dégât collatéral des anticipations de resserrement de la politique monétaire américaine sur les devises de ces pays. En zone euro le doute est de retour, la cour constitutionnelle de Karlsruhe estime que le programme d'achat d'obligations OMT dévoilé par Mario Draghi dans les mois ayant suivi sa promesse de "tout faire" de l'été 2012, bien que jamais utilisé, était contraire à une disposition sur le financement des Etats. En Ukraine, la contestation contre le pouvoir pro-russe en place s'est amplifiée, causant des dizaines de morts et, finalement, le départ du président puis à la fin du premier trimestre, la Russie annexe la Crimée.

Pour autant, les investisseurs ne cèdent pas à la panique. L'indice de la zone euro termine le semestre sur une note positive : + 2,27 %. Les opérateurs de marchés auront laissé de côté les mauvaises nouvelles pour retenir que les banques centrales étaient toujours à la manœuvre. La FED est ainsi parvenue à freiner les injections de liquidités sans que les taux d'intérêt s'envolent. En Europe, la BCE a accéléré en se lançant dans une politique monétaire ultra-accommodante (QE) pour éviter une déflation dans la zone euro, ceci à ce stade simplement au travers d'un discours du président de la BCE qui s'est traduit, le 5 juin, par la baisse des taux directeurs et l'injection dans l'économie dans la deuxième partie de 2014, d'un maximum de 400 milliards d'euros. Le retour des opérations de fusions-acquisitions a aussi contribué à soutenir le marché.

L'anticipation d'une abondante liquidité a entraîné les valeurs cycliques à la hausse, les investisseurs cherchant à jouer la reprise économique en zone euro. Nouvelle Stratégie 50 a profité de ce mouvement au travers d'un investissement en Norsk Hydro. Le producteur norvégien d'aluminium annonçait une reprise de ses volumes. A contrario, le fonds a été impacté par sa sous-pondération en valeurs pétrolières au cours du second trimestre.

Fin juin, l'annonce d'une amende de près de 9 milliards de dollars par les autorités américaines à l'encontre de BNP Paribas incite, par mesure de précaution, à liquider la position. Bien que des moyens de contrôle aient été annoncés suite à cette fraude, la gestion attend une meilleure visibilité sur les résultats de ces mesures pour réévaluer le profil de l'entreprise. La société encourt un risque financier, opérationnel et de réputation. La qualité de la gestion du risque est à remettre en cause, tout comme les dispositifs de conformité et de contrôle interne.

A mi-année, les marchés européens se payent en moyenne 13,7x les bénéfices estimés à fin 2014. Les perspectives de croissance bénéficiaire semblent pleinement valorisées. La déconnexion entre une économie mondiale perçue comme plutôt poussive et des marchés que beaucoup considèrent exubérants est frappante.

Le marché corrige alors de presque 10 % au gré d'inquiétudes sur tel ou tel problème, géopolitique (Ukraine, Palestine), financier (banques portugaises) ou de risques déflationnistes en zone euro. Ces différents éléments constitueront le nouveau cocktail du régime de volatilité des Bourses européennes pour le second semestre avec des variations de +/-10 % sur des séquences très rapides, encadré à la hausse par les multiples de valorisation des bénéfices et à la baisse par le « Draghi put ».

Début août, le marché anticipe de nouvelles annonces de Mario Draghi à la conférence de Jackson Hole prévue en fin de mois. Le banquier y fera deux déclarations importantes. D'une part, il relève nettement son degré d'inquiétude sur la faiblesse de l'inflation, ce qui prépare le terrain à un possible QE souverain. De l'autre, il se déclare impuissant à régler les problèmes de la zone euro si les États ne font pas leur part du travail. Les marchés sont sensibles au premier point (le rendement du Bund tombe en-dessous de 1%). Les indices européens reviendront à nouveau à proximité de leurs niveaux de juin et l'euro poursuit sa chute face au dollar. La sous pondération significative en valeurs bancaires lui sera défavorable au cours de cette période.

Une fois de plus les marchés repartiront à la baisse. Le mois d'octobre sera celui du crash avec cette fois-ci une correction de plus de 13 % mettant aux abois de nombreux investisseurs par son intensité et sa profondeur. Le changement de paradigme monétaire devient très compliqué à gérer lorsqu'il implique d'importantes évolutions sur les différentes classes d'actifs. La hausse du dollar contiguë à l'anticipation du resserrement monétaire de la FED accentue la chute des matières premières. La chute du prix du pétrole suscite des commentaires négatifs qui y voient le signe que la croissance mondiale est en train de fléchir. La crise atteint son paroxysme avec des rumeurs sur des tensions au sein du conseil de la BCE entre messieurs Draghi et Weidmann. Une fois de plus le président de la BCE parvient à soutenir le marché en lui laissant entendre que le décor est mis en place pour l'annonce prochaine d'un QE souverain. La faiblesse de l'inflation, désormais proche de zéro, met la BCE en porte-à-faux par rapport à son mandat de stabilité des prix.

Au cours de la période, la gestion initie une position en Atos. Le titre en recul de 17% depuis le début d'année au moment de l'achat apparaît passablement décoté au regard de la qualité de ses acquisitions et de la stratégie mise en place par le gouvernement. Sur le plan ISR, il intègre le portefeuille car son activité de prestations de services informatiques spécialisées dans l'infogérance, l'intégration de systèmes et de services transactionnels répondent aux enjeux sociétaux de « Big Data » et de sécurisation des données. L'acquisition récente de Bull confirme cette stratégie de créer le n°1 européen du cloud, de la cyber sécurité et du Big Data. Le groupe déploie des moyens de formation sur la sécurité des données à l'ensemble de ses employés et participe au groupe de travail de la Commission Européenne sur le Cloud Computing. Par ailleurs, Atos est proactif en matière de gestion des impacts environnementaux directs et indirects.

La ligne de Sanofi a été vendue suite à l'apparition de nombreuses controverses, notamment de corruption en Chine, Serbie, France, Allemagne et Etats-Unis. Les principales allégations reposent sur des pratiques datant de 2007 à 2012, à savoir la rémunération illicite des médecins pour promouvoir la distribution des médicaments du groupe. De plus, le limogeage de Chris Viehbacher, CEO à l'origine de la transformation du groupe, laisse planer des incertitudes sur le plan boursier.

Début décembre, les indices européens sont de nouveaux proches des plus hauts niveaux de l'année. Le prix du pétrole poursuit sa correction vers 60 \$ pour le baril de Brent. La sous-exposition significative du fonds au secteur pétrolier lui permet de très bien résister. L'effondrement de la devise russe s'amplifie en conséquence, le risque d'un défaut sur la dette en dollars s'accroît, ravivant les souvenirs de la crise de 1998. Comme en octobre, les Bourses mondiales connaissent une correction brutale (puis rebondissent).

Au même moment, le risque politique monte de plusieurs degrés en zone euro, avec l'annonce d'élections anticipées en Grèce. Elles pourraient porter au pouvoir le parti de gauche radicale dont l'une des réclamations est de renégocier la dette vis-à-vis des créanciers officiels. Ce nouveau risque géopolitique trouvera son épilogue en 2015 assurant encore une importante volatilité.

La faible pondération en valeurs bancaires aura joué à plein dans cette dernière phase. Le fonds termine l'année proche de son indice de référence ajusté des dividendes.

L'année boursière 2014 aura été mitigée et surtout marquée par d'amples variations dans la tendance (succession de phases de hausse et de baisse rapides) et de rotations sectorielles accélérées ne dégageant pas de réelles thématiques. Finalement les bonnes nouvelles de 2014 avaient été en partie intégrées dans la performance des Bourses de 2013. Le sujet est de savoir s'il en sera de même pour 2015. L'action des grandes banques centrales à travers le monde est aujourd'hui à peu près connue : assouplissement en zone euro, au Japon et en Chine ; resserrement au Royaume-Uni et aux États-Unis. Ce qui l'est moins - et est source d'incertitude - est la fixation d'horizons radicalement différents qu'elles impliquent : l'impact de l'appréciation du dollar sur les bénéfices des entreprises. Le recul des cours du pétrole et plus globalement des prix des matières premières ou des conditions de financement plus accommodantes permettant un redressement de l'activité en zone euro.

A nouveau, les zones de turbulences devront être amorties par une utilisation dynamique des liquidités du fonds ainsi qu'un stock picking basé sur l'earning momentum jusqu'à l'émergence de nouvelles thématiques.

Performances

Du 31/12/13 au 31/12/14, la performance de la valeur liquidative ressort à + 1.96 %. Ces performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

Changements affectant le fonds

A compter du 19/09/2014, le Dépositaire est BNP Paribas Securities Services et le Gestionnaire comptable par délégation est BNP Paribas Fund Services France (respectivement en lieu et place de la financière Meeschaert et de Meeschaert Asset Management).

3 – Déontologie

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC :

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information 1.

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

En ce qui concerne la prise en compte des critères ISR dans les investissements réalisés, des études sectorielles et thématiques sont réalisées de façon mensuelle, en vue de la définition du périmètre d'investissement ISR. Dans ces documents, les enjeux ISR du secteur sont identifiés, et le profil ESG des entreprises y est décrit. Ces dix études annuelles sont présentées à certains gérants et enregistrées sur la base de données commune à l'ensemble des équipes de Meeschaert Asset Management.

Nous sommes également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert.com à la rubrique Informations réglementaires.

Un site internet dédié aux activités ISR a également été créé : www.isr.meeschaert.com où le code de transparence ISR et un rapport sont diffusés chaque année, pour présenter les activités ISR qui ont été mises en œuvre par Meeschaert Asset Management.

Le Label ISR Novethic dont bénéficie votre Fonds est attribué aux fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) dont la gestion prend systématiquement en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Il atteste de l'impact que l'analyse ESG a sur la composition du portefeuille. Le label est attribué par le Centre de Recherche ISR de Novethic, organisme indépendant, destiné à attester aux investisseurs la qualité du processus ISR et la transparence la plus complète possible sur les produits ISR proposés.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs-Élysées à Paris ou sur le site [/www.meeschaertisr.com](http://www.meeschaertisr.com).

COMPTES ANNUELS

1 – Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	13 294 120,13	12 727 278,36
Actions et valeurs assimilées	11 014 235,01	11 719 403,14
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 014 235,01	11 719 403,14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	797 243,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	797 243,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	1 157 496,22	199 996,67
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	1 157 496,22	199 996,67
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	1 122 388,90	10 635,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	1 122 388,90	10 635,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-

Créances		7 784,74
Opérations de change à terme de devises		
Autres		7 784,74
Comptes financiers	628 888,26	949 748,85
Liquidités	628 888,26	949 748,85
TOTAL DE L'ACTIF	13 923 008,39	13 684 811,95

2 – Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	13 324 888,14	13 244 949,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	481 514,14	347 097,92
Résultat de l'exercice (a,b)	86 966,66	79 037,42
Total des capitaux propres	13 893 368,94	13 671 084,50
(=Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	29 639,45	13 727,45
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	29 639,45	13 727,45
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	13 923 008,39	13 684 811,95

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

3 – Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014
OPERATIONS DE COUVERTURE	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
	-
Engagement de gré à gré	-
	-
Autres engagements	-
	-
AUTRES OPERATIONS	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
	-
Engagement de gré à gré	-
	-
Autres engagements	-
	-

4 – Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	369 141,23	345 796,79
Produits sur obligations et valeurs assimilées	42 890,00	42 890,00
Produits sur titres de créances	855,75	294,71
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total I	412 886,98	388 981,50
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	-
Autres charges financières	-	-
Total II	-	-
Résultat sur opérations financières (I+II)	412 886,98	388 981,50
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-328 872,75	-304 410,70
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	84 014,23	84 570,80
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 952,43	-5 533,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	86 966,66	79 037,42

COMPTES ANNUELS – ANNEXES

1 – Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'EURO.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé

Les actions et assimilées Européennes et étrangères sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture.

Les obligations et assimilées Européennes et étrangères sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture, ou des cours transmis par la société de gestion.

Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion.

Les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Prix d'acquisition majoré des intérêts courus pour les T.C.N à échéance à trois mois maximum et pour les TCN à plus de trois mois, valeur de marché ou en l'absence de transactions significatives par application d'une méthode actuarielle. Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions éventuelles de valeurs françaises ou étrangères sont calculées par référence à la méthode FIFO.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation.

Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Directoire de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

Frais de gestion

- 2.392 % TTC maximum pour la part C

La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net (déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM/FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management).

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects

Néant.

Commission de surperformance

Néant.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Le résultat net est capitalisé.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées.

Changements affectant le fonds

Néant.

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

2 – Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	13 671 084,50	11 979 069,46
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	1 395 868,85	416 446,61
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	-1 438 969,38	-1 093 535,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	877 557,05	805 408,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-358 615,62	-390 471,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-58 268,30	-65 060,97
Différences de change	13 329,79	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-292 632,18	1 934 657,57
Différence d'estimation exercice N	1 769 523,07	2 062 155,25
Différence d'estimation exercice N-1	-2 062 155,25	-127 497,68
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	84 014,23	84 570,80
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	13 893 368,94	13 671 084,50

3 – Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	Néant
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instrument financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	Néant
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPCVM	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	Néant
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

4 – Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie C (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		21 360,989	
Nombre de titres rachetés		22 077,639	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-	
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie C (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	328 872,7500	2,39
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

5 – Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	Néant
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	-
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	29 639,45
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	29 639,45

6 – Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	1 157 496,22
<i>Négoiés sur un marché réglementé</i>	1 157 496,22
Bons du Trésor	-
Autres TCN	899 888,36
Autres titres de créances	257 607,86
<i>Non négociés sur un marché réglementé</i>	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

7 – Ventilation par nature de taux des postes d’actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif		Néant	Néant	
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	1 157 496,22	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	628 888,26
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

8 – Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de Créances	1 157 496,22	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	628 888,26	-	-	-	-
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

9 – Ventilation par devise de cotation

	CHF	GBP	NOK	SEK
Actif				
Dépôts				
Actions et valeurs assimilées	306 398,45	648 346,38	399 026,76	261 162,57
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Titres d'OPC				
Opérations temporaires sur titres				
Autres instruments financiers				
Créances				
Comptes financiers				
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers				
Opérations temporaires sur titres				
Dettes				
Comptes financiers				
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture				
Autres opérations				

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

10 – Affectation des résultats

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

- Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	86 966,66	79 037,42
TOTAL	86 966,6600	79 037,4200
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	86 966,66	79 037,42
TOTAL	86 966,6600	79 037,4200
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		0,00
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

- **Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	481 514,14	347 097,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	481 514,1400	347 097,9200
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	481 514,14	347 097,92
TOTAL	481 514,1400	347 097,9200
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

11 – Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	31-déc.-14
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	53,36	47,01	52,89	63,70	64,95
Actif net (en k €)	14 207,49	12 115,68	11 979,07	13 671,08	13 893,37
Nombre de titres					
Parts C	266 252,115	257 711,92	226 473,944	214 598,693	213 882,043

	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Date de mise paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)					
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)					
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-	-
personnes physiques (en €)					
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-	-	-	-	2,25
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-0,20	-0,10	0,07	0,36	0,40

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avois fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avois fiscaux auxquels ils ont droit."

12 – Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et Valeurs assimilées				11 014 235,01	79,28
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
AEGON	65 000,00	6,26	EUR	406 835,00	2,93
ALLIANZ SE-REG	3 500,00	137,35	EUR	480 725,00	3,46
ATOS ORIGIN	4 200,00	66,30	EUR	278 460,00	2,00
AXA	17 000,00	19,21	EUR	326 485,00	2,35
CAP GEMINI	5 450,00	59,48	EUR	324 166,00	2,33
CASINO GUICHARD-PERRACHON	4 096,00	76,46	EUR	313 180,16	2,25
CREDIT AGRICOLE S.A	16 500,00	10,76	EUR	177 540,00	1,28
DAIMLER	5 200,00	68,97	EUR	358 644,00	2,58
EDF	14 000,00	22,83	EUR	319 550,00	2,30
ENAGAS SA	10 000,00	26,19	EUR	261 850,00	1,88
ENI	17 600,00	14,51	EUR	255 376,00	1,84
ESSILOR INTL	5 100,00	92,68	EUR	472 668,00	3,40
EXPERIAN	26 000,00	10,88	GBP	363 178,84	2,61
GDF SUEZ	8 000,00	19,43	EUR	155 440,00	1,12
HAVAS	48 000,00	6,76	EUR	324 336,00	2,33
KBC GROUPE	12 000,00	46,50	EUR	557 940,00	4,02
MICHELIN	6 258,00	75,27	EUR	471 039,66	3,39
NATUREX	3 967,00	50,00	EUR	198 350,00	1,43
PEUGEOT	26 000,00	10,22	EUR	265 720,00	1,91
RANDSTAD HOLDING	9 000,00	40,06	EUR	360 540,00	2,60
REED ELSEVIER	31 000,00	19,84	EUR	615 040,00	4,43
ROCHE HOLDING BJ	1 365,00	269,90	CHF	306 398,45	2,21
SAFT GROUPE	10 386,00	25,15	EUR	261 207,90	1,88
SCHNEIDER ELECTRIC	3 000,00	60,61	EUR	181 830,00	1,31
SEB	4 100,00	61,57	EUR	252 437,00	1,82
SHIRE P.L.C	4 900,00	45,33	GBP	285 167,54	2,05
STATOIL	27 500,00	131,20	NOK	399 026,76	2,87
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	20 000,00	14,44	EUR	288 700,00	2,08
TELECOM ITALIA ORD.	130 000,00	0,88	EUR	114 660,00	0,83
TELEFON.ERICSSON CL.B	26 000,00	94,35	SEK	261 162,57	1,88
UNILEVER	12 700,00	32,64	EUR	414 528,00	2,98
VEOLIA ENVIRONNEMENT	42 800,00	14,76	EUR	631 514,00	4,55
VINCI	7 263,00	45,51	EUR	330 539,13	2,38
Titres de Créances Négociables				1 157 496,22	8,33

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Négociés sur un marché réglementé					
BTR SUEZ ENVIRONNEMENT 0% 060315	600 000,00	0,00	EUR	599 891,69	4,32
BT VINCI 0% 050115	300 000,00	0,00	EUR	299 996,67	2,16
Autres Titres de Créances					
TELEF SAU 3,406%10-240315 EMTN	250 000,00	100,37	EUR	257 607,86	1,85
Titres OPC				1 122 388,90	8,08
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne					
BNP PARIBAS CASH INVEST P	487,00	2 304,70	EUR	1 122 388,90	8,08
Instruments financiers à terme				0,00	0,00
Appels de marge					
				0,00	0,00
Swaps					
				0,00	0,00
Créances					
Dettes				-29 639,45	-0,21
Dépôts					
Autres comptes financiers				628 888,26	4,53
TOTAL DE L'ACTIF NET				13 893 368,94	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport du commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.